

[Text]

comité directeur de pouvoir se réunir d'ici midi et de régler certains problèmes qu'il n'a pas encore eu le temps de régler.

Une voix: On ira dans la salle 371, cet après-midi.

M. Lambert (Bellechasse): Je n'ai jamais vu de problèmes assez compliqués, pour les laisser de côté.

The Chairman: I am sorry, Mr. Lambert, but it is dead. The translation is dead. On one side we are getting nothing.

Gentlemen, I wonder, in view of the complications, whether we should adjourn until this afternoon.

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: We really cannot proceed. It is agreed that we adjourn.

AFTERNOON SITTING

• 1547

The Chairman: Gentlemen, I am informed that a quorum is present.

As indicated to the Committee, there would be a meeting of the Subcommittee on Agenda and Procedure concerning a motion brought to the attention of the Committee by Mr. Beaudoin a week ago. The text of the motion was that it was difficult for members of some of the smaller parties to attend the sittings of this Committee, especially on opposition days, and especially when the opposition day happened to be the responsibility of one of the minority groups.

This matter was discussed by the Subcommittee on Agenda and Procedure, and it was generally agreed that while the House does give to the Committee the authority to sit while the House is sitting, we would endeavour, in so far as was humanly possible, to accommodate the minority parties and the official opposition as well in this way, and that we would endeavour not to sit on an afternoon when it is the opposition day of a minority group. We would endeavour not to sit on an opposition day when the official opposition was dealing with a subject on agriculture.

That seemed to be the general consensus of the Subcommittee on Agenda and Procedure. It does not constitute a commitment, but a sincere endeavour to accommodate the minority groups and also the official opposition, if that opposition day has to do with an agricultural subject.

Let me express further the hope that when we have completed our consideration of this bill, we might get back to more normal functioning of the Committee, and would be able to resume our Tuesday and Thursday sittings. Mr. Roy.

M. Roy (Laval): Comme vous l'avez très bien dit monsieur le président, nous avons discuté de la question soulevée par M. Beaudoin, à savoir si nous devrions apporter des changements...

Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

[Interpretation]

An hon. Member: We shall meet in room 371 this afternoon.

Mr. Lambert (Bellechasse): I feel that no problem is so complicated that it should be set aside.

Le président: Je regrette, monsieur Lambert, mais il n'y a pas d'interprétation vers l'anglais.

Je me demande, messieurs, si dans ces conditions nous ne ferions pas mieux d'ajourner la séance jusqu'à cet après-midi.

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: Messieurs, on me signale que nous avons maintenant le quorum.

Comme vous le savez, il y aura une réunion du sous-comité de l'agenda et de la procédure au sujet de la motion soumise à notre Comité il y a une semaine par M. Beaudoin. Cette motion disait qu'il était difficile pour les membres de certains partis minoritaires d'assister aux séances de notre Comité, plus spécialement pendant les jours consacrés à l'opposition, et plus précisément lorsque le jour consacré à l'opposition relevait de la responsabilité de l'un de ces groupes minoritaires.

Le sous-comité du programme et de la procédure a discuté de cette question et, de l'avis général, il a été décidé que, tandis que la Chambre accordait aux comités l'autorisation de siéger pendant qu'elle-même siégeait, nous nous efforcerions, dans la mesure du possible, à satisfaire les exigences des partis minoritaires et de l'opposition officielle, en ce sens que nous essayerions de ne pas siéger au cours des après-midi qui constituent une journée consacrée à l'opposition pour un groupe minoritaire. Nous nous efforcerions de ne pas siéger lors d'une journée consacrée à l'opposition, alors que l'opposition officielle traiterait justement d'un sujet concernant l'agriculture.

Il semble que le sous-comité de l'agenda et de la procédure se soit mis d'accord à ce sujet. Cela ne constitue nullement un engagement, mais représente un effort sincère dans le but de satisfaire les groupes minoritaires ainsi que l'opposition officielle, pour le cas où la journée consacrée à l'opposition doit être consacrée à un sujet concernant l'agriculture.

Laissez-moi ajouter que j'espère que lorsque nous aurons terminé l'étude de ce bill nous pourrions en revenir à des normes de fonctionnement plus courantes pour notre Comité, et que nous pourrions reprendre nos séances du jeudi et du mardi. Monsieur Roy.

Mr. Roy (Laval): Have you mentioned it, Mr. Chairman, we have discussed of Mr. Beaudoin's motion, about the proposed modifications...

Mr. Chairman, a point of order.